

Polyphonie et « stratégies discursives » : de la mise en relation de points de vue

PATRICK HAILLET
CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ
hailletpatrick@yahoo.fr

Recibido: 22/06/2022

Aceptado: 01/03/2023

RÉSUMÉ :

Cette contribution décrit une approche spécifique des liens entre les caractéristiques formelles et les propriétés sémantiques des séquences linguistiques. S'inspirant de la théorie polyphonique (Ducrot, 1980, 1984) qui caractérise le sens en termes de pluralité de points de vue, l'auteur montre comment il est possible de rendre compte de la nature des stratégies discursives en considérant qu'elles consistent fondamentalement à établir une relation entre points de vue. L'analyse d'une variété d'exemples authentiques repose sur la distinction entre points de vue explicites et points de vue sous-jacents. L'auteur montre qu'il existe deux types de points de vue sous-jacents, puis focalise l'attention sur quelques stratégies discursives qui mettent en relation un point de vue explicite avec un point de vue sous-jacent. Les critères permettant d'opérer les distinctions proposées sont fournis grâce à une série de tests linguistiques visant à déterminer si une entité donnée peut (ou non) être remplacée – dans son environnement – par une autre entité, et pourquoi une entité donnée est (ou n'est pas) compatible avec un certain nombre de contextes.

MOTS-CLÉS : *Stratégies discursives. Points de vue. Théorie polyphonique. Sémantique.*

Polyphony and « discursive strategies »: about relationships between viewpoints

ABSTRACT:

This contribution describes a specific approach to the links between formal features and semantic properties of linguistic sequences. Inspired by the polyphonic theory (Ducrot, 1980, 1984) which characterizes meaning in terms of multiplicity of viewpoints, the author shows how it is possible to account for the nature of discursive strategies considering that they basically consist in establishing a relationship between viewpoints. The analysis of a variety of authentic examples is based on the distinction between explicit viewpoints and underlying viewpoints. The author shows that there are two types of underlying viewpoints, then focuses on some discursive strategies which establish a relationship between an explicit viewpoint and an underlying viewpoint. In order to provide criteria for the proposed distinctions, the approach relies on a series of linguistic tests which aim at determining whether a given item can (or cannot) be replaced – in its environment – by another item, as well as the reasons why a given item is compatible (or not) with a number of contexts.

KEYWORDS: *Discursive strategies. Viewpoints. Polyphonic theory. Semantics.*

1. Introduction

Les propositions que je voudrais présenter ici se situent dans le cadre de ce que j'appelle la « linguistique des représentations discursives ». Il s'agit d'une approche qui s'intéresse à la relation entre *formes* et *sens* et qui s'inspire – pour l'essentiel – des travaux de Ducrot et Anscombe sur la polyphonie. Le point de départ est constitué par l'observation des *discours*, c'est-à-dire des séquences sonores – ou écrites – associées à du sens et qui présentent la double articulation ; l'application d'un petit nombre de tests linguistiques (dont on verra l'illustration tout au long de l'exposé) est destinée à faire apparaître le lien de certaines propriétés formelles de ces séquences avec leurs caractéristiques sémantiques.

Je commence par quelques précisions terminologiques. Les conventions que j'utilise s'appuient, entre autres, sur la distinction opérée par Ducrot (1980) entre *énoncé* et *phrase*.

[*Phrase* =] une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours ; ce que produit un locuteur, ce qu'entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase, mais un *énoncé* particulier d'une phrase. (Ducrot, 1980, 7)

Cette distinction s'opère dans l'esprit de la dichotomie saussurienne : *énoncé* s'oppose à *phrase* de la même manière que *discours* (ou *parole*) s'oppose à *langue*. Toujours par convention (cf. Haillet, 2007), et en m'inspirant du passage « mots combinés selon les règles de la syntaxe » (Ducrot, 1980, 7), j'appelle « énoncé » tout segment de discours dont l'organisation est déterminée par la présence d'au moins un verbe conjugué.

En ce qui concerne la formule « situation de discours » (Ducrot, 1980, 7), elle désigne ce que Prieto (1966, 13) appelle « circonstances », c'est-à-dire l'ensemble des faits dont la prise en compte intervient dans l'attribution d'un sens à une séquence sonore ou écrite. Par convention, j'utilise l'appellation « environnement discursif », en proposant une typologie des « faits » en question en fonction de leur nature.

Il peut s'agir d'autres séquences sonores ou écrites associées à du sens et qui présentent la double articulation. C'est, par exemple, le cas lorsqu'on interprète un segment de discours – ici, *la retenue* – dans deux contextes différents :

(1) En 2019, la retenue était asséchée.

(2) Un an après la mort de Diana, ses admirateurs ont commencé à lui rendre hommage hier à Paris et Londres, tandis que dans la presse et les milieux officiels britanniques la retenue était de mise.

La séquence *la retenue* ne se verra pas attribuer le même sens selon qu'on l'interprète dans l'environnement (1) ou dans l'environnement (2).

Ce qui peut également intervenir dans l'attribution d'un sens à une séquence, c'est un autre type de faits : ils sont directement

observables, directement perceptibles, mais ils ne présentent pas la double articulation. C'est ce qu'illustre, par exemple, la prise en compte du geste (et/ou du regard) du locuteur-auteur de l'énoncé pour interpréter (3).

(3) Ils ont dû passer par là et s'enfuir dans cette direction.

Enfin, le procédé à l'œuvre dans l'extrait (4) repose sur la mobilisation de souvenirs plus ou moins largement partagés au sein d'une communauté linguistique – et donc de faits qui échappent à l'observation, qui ne sont pas directement perceptibles au moment où s'opère l'attribution d'un sens à un discours.

(4) Alors que les États-Unis frôlent déjà la surchauffe, il a ouvert grand le robinet du déficit, bien parti pour dépasser les 4% du PIB, à coups de larges baisses d'impôts. Mécaniquement, le pays se trouvera fort dépourvu quand la bise reviendra.

Les lecteurs qui interprètent « se trouvera fort dépourvu quand la bise reviendra » comme un clin d'œil à la fable *La cigale et la fourmi* de Jean de la Fontaine font intervenir leur souvenir du passage « La cigale [...] se trouva fort dépourvue / quand la bise fut venue ».

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques des trois types de faits susceptibles de constituer l'environnement discursif d'une séquence à laquelle on attribue un sens.

faits observables directement (perceptibles par la vue ou par l'ouïe)	faits qui échappent à l'observation directe (à la perception par la vue ou par l'ouïe)
--	---

présentant la double articulation	ne présentant pas la double articulation	
« contexte » : exemples (1) et (2) (séquences linguistiques)	« situation » : exemple (3) (faits perceptibles en même temps que la séquence linguistique à laquelle on attribue un sens : gestes, mimiques...)	savoirs (souvenirs) <i>plus ou moins largement</i> partagés par les membres de la communauté impliquée par l'énonciation : exemple (4)

La démarche adoptée dans le cadre de la « linguistique des représentations discursives » consiste à considérer que les énoncés constituent fondamentalement des *représentations* de « ce dont on parle ». Elle fait intervenir la comparaison entre les *énoncés* et les *séquences vidéo* (statiques ou dynamiques), ce qui explique un autre aménagement terminologique : de la même manière que filmer une situation ou un événement revient nécessairement à adopter au moins un *angle de vue* sur ce qui est filmé, produire un énoncé revient à représenter au moins un *point de vue* (désormais PDV) sur « ce dont on parle ». L'approche polyphonique des énoncés (cf. p. ex. Donaire, 2001 ; Haillet, 2002, 2007) consiste à appréhender le discours en tant qu'agencement plus ou moins complexe de points de vue.

J'aborde à présent la première distinction pertinente pour mon propos, celle entre PDV explicites et PDV sous-jacents, avant de proposer une typologie des PDV sous-jacents.

2. Points de vue explicites et points de vue sous-jacents

En adoptant la distinction entre PDV explicites et PDV sous-jacents, la « linguistique des représentations discursives » considère qu'un PDV est exprimé – ou paraphrasable – par un

énoncé ; c'est ce qu'illustre, par exemple, l'analyse de (5) proposée ci-dessous.

(5) L'arrogance de l'animateur sera sanctionnée.

L'approche en termes de PDV sous-jacents permet, en effet, de rendre compte du phénomène à l'œuvre dans cet exemple dont on dira, en première approximation, qu'il véhicule deux « informations » : une sur « l'arrogance de l'animateur » et une autre sur « la sanction » à venir.

Dans l'un des textes fondateurs de la « sémantique linguistique », Ducrot (1969) met en place des critères d'analyse linguistique permettant de montrer que le sens littéral – indépendant des « circonstances » – de l'énoncé explicite (5) se compose de deux PDV sous-jacents, à savoir :

(5a) L'animateur s'est montré arrogant (ou L'animateur a été arrogant, ou L'animateur a fait preuve d'arrogance, etc.).

(5b) L'attitude de l'animateur sera sanctionnée (ou Le comportement de l'animateur sera sanctionné, etc.).

Ces deux PDV sous-jacents forment bien le sens littéral de l'énoncé (5), car il est incompatible avec des enchaînements niant (5a) ou (5b) : en effet, poursuivre en affirmant, de quelque manière que ce soit, le contraire de (5a) ou le contraire de (5b) reviendrait à produire un discours incohérent.

L'ajout de « Est-ce que... ? » à (5) – qui le transforme en question totale « Est-ce que l'arrogance de l'animateur sera sanctionnée ? » – permet de constater que le PDV (5a) échappe à l'incidence du morphème interrogatif : l'auteur de la question ainsi forgée prend en charge le PDV (5a) et l'interrogation ne porte que sur le PDV (5b). C'est à un résultat similaire qu'aboutit l'ajout de « ne... pas » à (5) ; l'auteur de l'énoncé négatif « L'arrogance de l'animateur ne sera pas sanctionnée » assume le PDV (5a) – qui échappe à l'incidence de « ne... pas » – et la négation ne porte que sur le PDV (5b).

On aura reconnu la distinction entre présupposés et posés telle que l'établit Ducrot : (5a) est le présupposé de (5) et (5b) en constitue le posé. C'est de cette distinction que s'inspire le développement qui suit.

En effet, si on définit les présupposés comme un type particulier de PDV sous-jacents présentant – comme (5a) – les trois caractéristiques définitoires ci-dessous :

- ils appartiennent au sens littéral de l'énoncé analysé
- ils échappent à l'incidence de l'interrogation
- ils échappent à l'incidence de la négation

on constate qu'il est « techniquement » impossible, dans certains cas, d'ajouter « Est-ce que... ? » et/ou « ne... pas » à l'énoncé analysé et, partant, de déterminer si tel ou tel PDV sous-jacent à cet énoncé échappe à l'incidence de l'interrogation et/ou à l'incidence de la négation. Ainsi, (6) et (7) véhiculent le PDV sous-jacent *L'animateur est arrogant*.

(6) Les producteurs de l'émission ferment-ils les yeux sur l'arrogance de l'animateur ?

(7) Les téléspectateurs ne supportent plus l'arrogance de l'animateur (et ils le font savoir).

L'application du test d'interrogation n'étant pas envisageable pour (6), et l'application du test de négation n'étant pas envisageable pour (7), le PDV sous-jacent *L'animateur est arrogant* ne peut pas être considéré comme présupposé.

La « linguistique des représentations discursives » postule donc l'existence d'une catégorie plus vaste de PDV sous-jacents, appelés – par convention – « PDV impliqués » (Haillet, 2007, 47) ; combiner (6) – ainsi que (7) – avec des environnements qui nieraient le PDV sous-jacent *L'animateur est arrogant* reviendrait à produire un discours incohérent, ce qui montre que ce PDV sous-jacent est impliqué tant par (6)

que par (7) – et qu’il fait partie du sens littéral de (6), ainsi que du sens littéral de (7).

Cet aménagement permet de rendre compte des phénomènes à l’œuvre dans d’autres types d’agencements discursifs qui impliquent un PDV sous-jacent mais dont la structure ne permet pas, « techniquement », de déterminer si ce PDV sous-jacent échappe – ou non – à l’incidence de l’interrogation et/ou à l’incidence de la négation :

(8) Cela fait des années que nous traitons le chômage comme si c’était une maladie honteuse.

(9) Vous lirez ou entendrez souvent « Le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt » ; c’est complètement faux, car si c’était vrai, les boulangers seraient depuis longtemps les maîtres du monde !

L’énoncé (8) implique un PDV sous-jacent paraphrasable par *Le chômage n’est pas une maladie honteuse* – PDV qui appartient au sens littéral de (8), car on constate l’incongruité de la combinaison de (8) avec l’enchaînement « et c’en est une ». L’énoncé (9) implique, quant à lui, le PDV sous-jacent *Ce n’est pas vrai*, car l’insertion de « et ça l’est » après « si c’était vrai » aurait pour résultat un agencement incohérent.

Il existe deux types de PDV sous-jacents. La prise en compte de la distinction opérée par Ducrot (1969 ; 1972, 6-9 ; 1972, 132) entre *implicite langagier* et *implicite discursif* se traduit, en « linguistique des représentations discursives », par la subdivision de la catégorie « PDV sous-jacents » en « PDV impliqués » (dont les « présupposés ») et « PDV implicites » (Haillet, 2007, 48 ; 2012, 159).

Un énoncé *implique* un PDV sous-jacent indépendamment de l’environnement discursif : l’auteur de (5) *supra* prend nécessairement en charge le PDV (5a). Par ailleurs, la combinaison de (5) avec divers types d’environnements discursifs peut éventuellement conduire à attribuer à son auteur un PDV sous-jacent du type « C’est une bonne chose » (par exemple, si (5) est

suivi de « Il était temps... ») – ou encore un PDV sous-jacent de type opposé, tel « C'est malheureux » (par exemple, si (5) est suivi de « C'est une atteinte à la liberté des médias »). C'est dans cet esprit que l'on dira que la combinaison d'un énoncé donné avec tel ou tel environnement discursif peut conduire à attribuer à son auteur un PDV *implicité*.

Vue sous cet angle, l'interprétation d'un énoncé comme ironique relève de l'implicite discursif (et non de l'implicite langagier). En effet, la séquence « C'est intelligent » n'est pas interprétée comme ironique dans (10).

(10) C'est intelligent de réhabiliter une friche.

Mais elle l'est à coup sûr dans (11), commentaire produit à propos d'un article en ligne qui annonce une exposition à la Maison du patrimoine, mais dont on découvre – en cherchant à le lire en entier – qu'il est « réservé aux abonnés » à cette publication locale.

(11) C'est intelligent de réserver cet article aux abonnés ! Comme ça, les touristes ne seront pas informés...

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques des PDV explicites et des deux types de PDV sous-jacents :

	Points de vue explicites	Points de vue sous-jacents	
		Points de vue implicés (« implicite langagier »)	Points de vue implicites (« implicite discursif »)
Apparaissent tels quels en discours	oui	non	non
Appartiennent au sens littéral	oui	oui	non

Possibilité de les nier – sans effet de contradiction – dans des enchaînements	non	non	oui
--	-----	-----	-----

La « linguistique des représentations discursives » recourt aussi au concept de PDV sous-jacent à l'énoncé dans le cadre de l'analyse sémantique des questions totales et des questions partielles. C'est ce que je vais m'attacher à montrer au §3.

3. Recours au concept de PDV sous-jacent dans l'analyse sémantique des énoncés interrogatifs

Je commence par une présentation succincte de la modélisation destinée à rendre compte de la diversité des interprétations possibles des questions totales.

La principale caractéristique des questions totales est leur compatibilité avec les réponses *oui* et *non* ; c'est ce qui permet de les distinguer tant des questions partielles (telles que : « Où va l'argent ? », « Que fait la police ? », etc.) que des questions alternatives (p. ex. « Ont-ils démissionné ou sont-ils simplement dépassés ? » ; cf. Wilmet (2003 [1997])).

L'existence même des questions interprétées comme « rhétoriques » conduit à écarter l'approche courante consistant à dire que les interrogatives totales constituent *fondamentalement* des « demandes d'informations » – et à postuler que leur invariant sémantique est la demande de prise de position à l'égard du PDV sous-jacent à l'interrogative et qui correspond à la paraphrase forgée par suppression des marques de l'interrogation dans la question analysée. La démarche adoptée est illustrée, dans ce qui suit, par les exemples (12) à (16).

(12) Griezmann est-il le meilleur joueur de l'Euro ?

C'était l'un des thèmes abordés lors de l'émission *L'Equipe du Soir* du lundi 4 juillet 2016.

Quel est votre avis sur la question ? Vous êtes d'accord avec nos chroniqueurs ? Dites-le-nous en commentaire !

L'interrogative totale « Griezmann est-il le meilleur joueur de l'Euro ? » constitue fondamentalement la demande faite au lecteur de prendre position à l'égard du PDV sous-jacent *Griezmann est le meilleur joueur de l'Euro*. Par commodité, je désigne (cf. Haillet, 2001 [1998], 2002, 2007) ce PDV par l'appellation « assertion sous-jacente à la question totale » (ASJT).

L'approche présentée ici consiste à considérer qu'il s'agit, dans (12), d'une « question véritable », destinée à recueillir des avis ; dans le cadre de la modélisation proposée, la caractéristique définitoire de cette interprétation est qu'on n'attribue à l'auteur de l'interrogative – compte tenu de l'environnement discursif – ni le PDV correspondant à l'ASJT (*Griezmann est le meilleur joueur de l'Euro*), ni le PDV opposé. Cette propriété permet de distinguer les « questions totales interprétées comme véritables » des « questions totales interprétées comme rhétoriques » :

(13) On ne sait pas négocier et on prend tout à l'envers. Est-ce un problème de culture ? Oui.

(14) Est-il souhaitable que la Grèce sorte de la zone euro ? La réponse est non car la question du « prochain sur la liste » se poserait aussitôt.

En effet, la prise en compte de l'enchaînement « Oui » dans (13) conduit à attribuer à l'auteur de la question totale le PDV *C'est un problème de culture*, de même que dans (14), la prise en compte de l'enchaînement « La réponse est non » a pour résultat l'attribution au locuteur de l'interrogative du PDV *Il n'est pas souhaitable que la Grèce sorte de la zone euro*. Ces deux exemples illustrent l'interprétation de la question totale comme rhétorique – et la modélisation proposée ici consiste à retenir comme caractéristique définitoire de ce type d'emploi des questions totales l'attribution à leur auteur ou bien du PDV correspondant

à l'ASJT, comme dans (13), ou bien du PDV contraire à l'ASJT, comme dans (14).

Enfin, compte tenu de son environnement, une question totale peut être interprétée comme plus ou moins « orientée » :

(15) Fausse grille, fausse fontaine, fausse entrée d'hôtel... À tous ces faux assumés et revendiqués, le château de Versailles a-t-il ajouté à quatre reprises, entre 2009 et 2012, l'achat de faux meubles, pour un montant total évalué à 2 millions d'euros ?

C'est, en tout cas, ce que semble penser l'OCBC qui vient de procéder à plusieurs auditions et perquisitions toute la journée d'hier dans le monde du marché de l'art. C'est ce que tout le milieu, des conservateurs aux marchands, en passant par les historiens de l'art spécialisés, murmure à demi-mot depuis au moins un an.

Dans (15), la prise en compte de l'environnement de l'interrogative totale conduit à attribuer à son auteur un PDV du type *Il existe des raisons de penser qu'à tous ces faux assumés et revendiqués, le château de Versailles a ajouté à quatre reprises, entre 2009 et 2012, l'achat de faux meubles, pour un montant total évalué à 2 millions d'euros* (schématiquement, « il existe des raisons de penser que ASJT », où « ASJT » désigne l'assertion sous-jacente à la question totale). Enfin, l'auteur de l'extrait (16) est représenté par son discours comme doutant du PDV *Le MEDEF croit en l'alternance*.

(16) Le MEDEF croit-il en l'alternance ? À voir son site, on peut en douter.

C'est une modélisation sous forme de continuum que propose la « linguistique des représentations discursives » pour rendre compte de la diversité des interprétations des questions totales. Un des extrêmes de ce continuum correspond aux questions interprétées comme « véritables » (on n'attribue à leur auteur ni

le PDV correspondant à l'assertion sous-jacente à l'interrogative, ni le PDV contraire). L'autre extrême correspond aux questions interprétées comme « rhétoriques » (cas qui correspond à l'attribution au locuteur de l'interrogative ou bien du PDV correspondant à l'ASJT, ou bien d'un PDV de type opposé). Les questions totales interprétées comme plus ou moins « orientées » se situent entre ces deux extrêmes :

exemple (12)	exemples (15) et (16)	exemples (13) et (14)
< ----->		
questions interprétées comme « véritables »	questions interprétées comme « orientées »	questions interprétées comme « rhétoriques »

Dans tous les cas de figure observés, l'interprétation de l'interrogative contient l'élément « demande de prendre position à l'égard de l'assertion sous-jacente à la question totale ».

En effet, dans (12), il s'agit de recueillir des avis à propos du point de vue *Griezmann est le meilleur joueur de l'Euro* qui correspond à l'ASJT. Dans (13), l'interrogative est destinée à faire admettre le PDV *C'est un problème de culture* correspondant à l'ASJT, et dans (14), à faire admettre le PDV opposé à l'ASJT, *Il n'est pas souhaitable que la Grèce sorte de la zone euro* ; l'interprétation de ces questions comme « rhétoriques » consiste à attribuer à leur auteur le PDV représenté comme « réponse évidente ». Enfin, le locuteur de (15) est représenté par son discours comme disposé à admettre le PDV *À tous ces faux assumés et revendiqués, le château de Versailles a ajouté à quatre reprises, entre 2009 et 2012, l'achat de faux meubles, pour un montant total évalué à 2 millions d'euros* (correspondant à l'ASJT), alors que l'auteur de (16) penche pour le PDV *Le MEDEF ne croit pas en l'alternance* (soit pour le contraire de l'ASJT) ; les questions (13) à (16) invitent le lecteur à se positionner par rapport à l'ASJT tout en exprimant l'attitude du locuteur à l'égard de ce PDV sous-jacent.

Ce qui ressort de cette analyse, c'est que – fondamentalement – le PDV sous-jacent qui correspond à l'ASJT *n'est pas représenté comme assumé* par le locuteur de la question totale. En effet, en fonction de l'environnement de l'énoncé interrogatif, le PDV correspondant à l'ASJT peut se trouver représenté comme *assumé* – cas illustré par (13) – ou encore comme *non assumé* – cas illustré par (14) – par cette instance discursive. L'ASJT présente donc les caractéristiques d'un PDV sous-jacent *implicite*, attribué *éventuellement* à l'auteur de l'énoncé interrogatif compte tenu de l'environnement discursif de la question analysée.

C'est dans une perspective similaire que j'aborde maintenant les questions partielles. Ces interrogatives se caractérisent par l'inadéquation des réponses *oui / non*, ainsi que par la présence de ce que j'appelle un *segment interrogatif* (appellation destinée à englober les pronoms interrogatifs (p. ex. *qui ?*, *quoi ?*), les adverbes interrogatifs (p. ex. *quand ?*, *comment ?*), leur combinaison avec des prépositions (p. ex. *avec qui ?*, *depuis quand ?*), les combinaisons de *quel(le)(s)* avec un nom, etc. ; cf. Haillet (2002).

Les analyses qui suivent reposent sur le concept d'assertion sous-jacente à la question partielle (désormais ASJP). Je prendrai pour point de départ l'exemple (17).

(17) Ils en ont parlé à qui ?

Schématiquement, la paraphrase qui correspond à l'ASJP est une déclarative forgée par suppression du point d'interrogation et par substitution au segment interrogatif d'un indéfini¹ susceptible de saturer la place qui correspond à ce segment interrogatif. Pour (17), l'ASJP est *Ils en ont parlé à quelqu'un* ; la place du segment interrogatif à *qui ?* y est occupée par l'indéfini

¹ Sur le détail de la procédure permettant de déterminer l'assertion sous-jacente aux questions partielles telles que *Ils ont réagi comment ?*, *Pourquoi tu es fâché ?*, etc., cf. Haillet (2002, 2007).

à *quelqu'un* et le point d'interrogation est supprimé. Le contraire de l'ASJP correspond, pour (17), à *Ils n'en ont parlé à personne*.

J'avancerai qu'une question partielle constitue fondamentalement une demande faite au destinataire du discours de prendre en charge une réponse permettant de saturer cette place – et que le locuteur-origine d'une question partielle adopte nécessairement soit le PDV qui correspond à l'ASJP, soit le PDV contraire.

Pour décrire l'interprétation d'une question partielle comme « rhétorique », comme « orientée », ou comme « véritable », je m'appuierai sur les exemples (18) à (22) ; là encore, c'est l'environnement discursif de l'interrogative qui permet de déterminer si on attribue – ou non – à son auteur un PDV susceptible de constituer la réponse à sa question.

(18) Quelles raisons ont poussé cet intrépide trentenaire à retourner dans un pays où une partie de sa famille vit encore ? Un seul mot : le café. *« Je ne connaissais que les cafés médiocres, ceux des fast-foods qui vendent du fast coffee. Mais quand j'ai découvert que le Yémen a été l'un des berceaux de la culture du caféier au XVI^e siècle, j'ai imaginé devenir importateur de café ».*

L'ASJP – forgée par substitution de *certaines* à *quelles* et par suppression du point d'interrogation – est *Certaines raisons ont poussé cet intrépide trentenaire à retourner dans un pays où une partie de sa famille vit encore*. L'auteur de la question (18) prend en charge ce PDV – et son discours représente comme « évidente » pour lui la réponse « le café ». La question de l'extrait (18) est interprétée comme rhétorique, car on attribue à l'auteur de l'énoncé interrogatif un PDV susceptible de constituer une réponse à sa question.

L'extrait (19) contient lui aussi une question partielle, « Qu'ont-ils fait ? » – ainsi que la réponse représentée comme évidente pour le locuteur-auteur de l'interrogative.

(19) Aujourd'hui, le Rassemblement national annonce « on arrive ». Mais ils y sont déjà, au Parlement européen ! Et personne ne s'en rend compte. Qu'ont-ils fait ? Rien.

L'assertion sous-jacente à la question partielle « Qu'ont-ils fait ? » est « Ils ont fait quelque chose » ; la prise en compte de l'environnement discursif conduit à affirmer que le locuteur ne prend pas en charge ce PDV – car son discours le représente comme auteur de la réponse « Rien ». L'interrogative est interprétée comme rhétorique, car on attribue à son auteur un PDV susceptible de constituer une réponse à sa question : il s'agit ici du PDV contraire à l'ASJP, *Ils n'ont rien fait*.

L'interrogative de l'extrait (20), « Du PSG et de l'OM, qui l'emportera dimanche soir ? », a pour ASJP *Du PSG et de l'OM, quelqu'un l'emportera dimanche soir*.

(20) Du PSG et de l'OM, qui l'emportera dimanche soir ? On serait tenté de répondre avant l'heure à la question, tant les statistiques plaident pour une victoire des Parisiens, lors de cette 10^e journée de Ligue 1.

La prise en compte de l'environnement discursif de cette question partielle conduit à attribuer à son auteur une prédisposition à admettre le PDV *Le PSG l'emportera dimanche soir*, constituant une réponse possible, plutôt que le PDV *L'OM l'emportera dimanche soir* ; l'interrogative est de ce fait interprétée comme orientée.

Enfin, dans (21), il s'agit d'une question posée à un responsable chez Michelin par un journaliste dans le cadre d'un entretien.

(21) – À qui faites-vous confiance pour vous informer ?

– Je fais confiance à trois sources : des cabinets de consultants que je ne souhaite pas citer, et qui nous apportent une aide d'ordre méthodologique. La presse, qui est le meilleur endroit pour trouver

des informations sur le marché. Et puis bien sûr les compétences internes du groupe Michelin. Le groupe est une très grande entreprise dans laquelle on peut trouver des spécialistes dans tous les domaines.

La question « À qui faites-vous confiance pour vous informer ? » est ici interprétée comme véritable car on n'attribue à son auteur aucun PDV susceptible de constituer une réponse ; l'interrogative est comprise simplement comme demande de produire une réponse permettant de saturer la place qui correspond au segment interrogatif *à qui ?* – et le locuteur prend en charge le PDV *Vous faites confiance à quelqu'un pour vous informer, c'est-à-dire l'ASJP*.

Là encore, ces différents cas de figure se laissent représenter sur un *continuum* dont les deux extrêmes sont constitués, respectivement, par les questions partielles interprétées comme véritables et par les questions partielles interprétées comme rhétoriques :

exemple (21)	exemple (20)	exemples (18) et (19)
1 < ----- > 1		
questions interprétées comme « véritables »	questions interprétées comme « orientées »	questions interprétées comme « rhétoriques »

Dans tous les cas de figure observés, l'interprétation de l'interrogative partielle contient l'élément « demande de prendre en charge une réponse permettant de saturer la place qui correspond au segment interrogatif ». La question (21), interprétée comme « véritable », est posée pour obtenir une réponse contenant une séquence susceptible de saturer cette place, sans que l'on attribue à l'auteur de l'interrogative un PDV susceptible de constituer une réponse à sa question. Dans (18) et (19), l'interrogative est destinée à faire admettre le PDV représenté comme « réponse évidente » pour l'auteur de la question posée ; l'interprétation de (20) consiste à attribuer au

locuteur une prédisposition à admettre une réponse déterminée plutôt qu'une autre.

Cette approche fait apparaître que – fondamentalement – le PDV qui correspond à l'ASJP *n'est pas représenté comme assumé* par le locuteur de la question partielle : c'est ce qu'illustre (21), ainsi que la question (17) interprétée « par défaut », c'est-à-dire sans prise en compte d'éléments extérieurs à cet énoncé interrogatif. Par ailleurs, en fonction de l'environnement de la question partielle, le PDV correspondant à l'ASJP peut se trouver représenté comme *assumé* – cf. (18), ainsi que (20) – ou encore comme *non assumé* – cf. (19) – par cette instance discursive.

Le PDV qui correspond à l'ASJP ne peut donc pas être considéré comme « présupposé » – ni comme « impliqué » – par la question partielle : d'une part, « techniquement », le test d'interrogation (cf. l'analyse de l'exemple (6) *supra*) serait impossible à appliquer – et d'autre part, l'auteur de la question partielle peut adopter, sans se contredire, un point de vue opposé à l'ASJP. L'ASJP présente donc les caractéristiques d'un PDV sous-jacent *implicité*, attribué *éventuellement* à l'auteur de l'énoncé interrogatif compte tenu de l'environnement discursif de la question.

La partie suivante de mon exposé est consacrée à la notion de « stratégie discursive » – et à la manière dont le recours à cette notion permet de rendre compte de ce que l'approche traditionnelle appelle « emplois particuliers » d'un certain nombre de formes verbales² (le présent, le futur simple, le futur antérieur, l'imparfait et le conditionnel).

² L'appellation « forme verbale » pour désigner le présent, le futur simple, le futur antérieur, l'imparfait, le passé composé, le conditionnel, etc. est adoptée ici à la suite de Danielle Leeman-Bouix (1994).

4. « Stratégie discursive » : mise en relation de points de vue

4.1. Polyphonie et « stratégies discursives » : raisonnement en termes de PDV

La notion de « stratégie discursive » est issue des travaux d'Anscombe (1985, 1990) ; elle a été sollicitée et affinée dans le cadre des recherches dirigées par María Luisa Donaire sur les dynamiques concessives (2004). La « linguistique des représentations discursives » s'appuie sur la définition – d'inspiration polyphonique – présentée ci-dessous :

[...] tout locuteur L d'une énonciation met en scène une série de points de vue [...]. Pour réaliser au travers de la parole ses propres intentions discursives, L dispose de plusieurs tactiques. [...] La mise en place de ces différentes tactiques sera une **stratégie discursive** : il s'agit d'une représentation discursive [...] qui s'appuie sur un certain nombre de segments discursifs pour introduire des relations entre les ou des contenus. (Anscombe, 2004, 59-60)

Les exemples qui suivent sont destinés à montrer comment cette définition de la notion de stratégie discursive *en tant que mise en relation de points de vue* s'articule avec la typologie des PDV présentée au §2 *supra*. En effet, suivant la nature des PDV mis en relation, on distingue trois cas de figure.

De nombreux agencements discursifs mettent en relation deux PDV explicites. C'est ce qu'illustrent, par exemple, (22), (23) et (24).

(22) Nous avons gagné parce que nous étions unis.

(23) Comme il était tard, tous les clients partaient.

(24) Il se pliait aux corvées sans broncher ; il avait refusé en revanche les séances de déballage.

Dans (22), le recours à *parce que* met en relation son contexte gauche « nous avons gagné » avec son contexte droit « nous étions unis » et représente « la victoire » dont il est question comme

remportée grâce à « l'unité ». Dans (23), l'emploi de *comme* met en relation « il était tard » avec « tous les clients partaient » (représenté comme conséquence de « il était tard »), et les deux séquences constituent le contexte droit de *comme*. Dans (24), *en revanche* se trouve à l'intérieur de la séquence « il avait refusé les séances de déballage », représentée comme destinée à compléter – et à « nuancer » – « il se pliait aux corvées sans broncher ».

L'exemple (25) illustre, quant à lui, la mise en relation de deux classes de PDV implicites.

(25) La location de voiture, c'est pratique, mais ça coûte cher.

La première classe de PDV implicites correspond aux conclusions déductibles du contexte gauche de *mais* (telles que « C'est une bonne solution », « C'est ce que je recommande », etc.) et la deuxième est constituée par des conclusions de type opposé, déductibles du contexte droit de *mais* (telles que « Ce n'est pas une bonne solution », « Ce n'est pas ce que je recommande », etc.).

Enfin, le troisième (et dernier) cas de figure consiste à mettre en relation un PDV explicite avec un PDV sous-jacent, comme dans (26).

(26) D'abord buteur puis passeur décisif, Griezmann aura été le grand bonhomme de cette dernière journée de la phase de qualifications pour la Coupe du monde 2018.

Produit après la journée dont il est question, (26) représente ce dont on parle – et qui relève assurément du passé – d'une « manière particulière » : l'emploi du futur antérieur *aura été* – qui commute ici avec le passé composé *a été* – a pour effet de « donner plus d'ampleur au fait » (Grevisse et Goosse, 2007, 1098).

La « linguistique des représentations discursives » considère que (26) met en relation le PDV explicite au futur antérieur

« D'abord buteur puis passeur décisif, Griezmann aura été le grand bonhomme de cette dernière journée de la phase de qualifications pour la Coupe du monde 2018 » avec le PDV sous-jacent au passé composé, *D'abord buteur puis passeur décisif, Griezmann a été le grand bonhomme de cette dernière journée de la phase de qualifications pour la Coupe du monde 2018*. C'est à ce type de représentations – et aux « stratégies » qui s'y manifestent – que sera consacrée la dernière partie de l'article.

4.2. De quelques « emplois particuliers » des formes verbales en français

La « linguistique des représentations discursives » propose de rendre compte de la distinction entre « emplois canoniques » et « emplois particuliers » de chaque forme verbale en recourant à l'examen des propriétés formelles des énoncés étudiés ; plus précisément, pour montrer en quoi les « emplois particuliers » constituent des manifestations de « stratégies discursives », on cherche d'abord à déterminer si l'environnement discursif du verbe conjugué autorise – ou non – le remplacement de la forme verbale utilisée dans l'extrait analysé par une autre forme verbale.

En d'autres termes, si – comme dans (26) *supra* – la forme verbale utilisée commute, compte tenu de son environnement discursif, avec une autre forme verbale, la « linguistique des représentations discursives » considère qu'il y a « emploi particulier » et, partant, une mise en relation du PDV explicite avec un PDV sous-jacent, PDV identique à la conjugaison près. En revanche, là où rien ne conduit à considérer que la conjugaison employée est là « pour une autre », on a un « emploi canonique » – qui ne relève pas d'une « stratégie discursive » au sens où je l'entends ici.

La prise en compte de l'environnement discursif est placée résolument au centre des analyses proposées ici. Ainsi, rien ne conduit à rechercher des PDV sous-jacents de ce type – i. e. identiques à la conjugaison près – lorsqu'on interprète « par défaut » les exemples (27) à (31).

- (27) Le grand frère de Max pratique des sports de combat.
 (28) Le grand frère de Max pratiquera des sports de combat.
 (29) Le grand frère de Max aura pratiqué des sports de combat.
 (30) Le grand frère de Max a pratiqué des sports de combat.
 (31) Le grand frère de Max pratiquait des sports de combat.

Ces exemples illustrent l'emploi « canonique » du présent, du futur simple, du futur antérieur, du passé composé et de l'imparfait.

Le cas du conditionnel s'avère particulièrement intéressant pour l'approche des énoncés en tant que représentations. Ce que je me propose de montrer, très succinctement, c'est qu'il existe trois types d'emploi du conditionnel, chacun des trois types pouvant être caractérisé grâce à l'examen des commutations que l'environnement discursif du verbe au conditionnel admet ou exclut. En effet, (32) peut se combiner avec trois types d'environnements, chacun des trois types autorisant – ou non – le remplacement de *pratiquerait* par *allait pratiquer* et/ou par *pratique*.

- (32) Le grand frère de Max pratiquerait des sports de combat.
 (32a) Il avait été décidé que le grand frère de Max pratiquerait (allait pratiquer / *pratique) des sports de combat.
 (32b) Le grand frère de Max pratiquerait (*allait pratiquer / *pratique) des sports de combat s'il en avait les moyens.
 (32c) Il se raconte partout que le grand frère de Max pratiquerait (*allait pratiquer / pratique) des sports de combat ; personne n'ose le défier, personne ne cherche jamais à le provoquer.

(32a) représente la « pratique » comme envisagée – au futur simple – à un repère passé (correspondant à *il avait été décidé*). (32b) la représente comme imaginée par contraste avec le présent. (32c) constitue la mise à distance de l'énoncé au présent, « Le grand frère de Max pratique des sports de combat » ; c'est ce qu'illustre la possibilité de faire commuter *pratiquerait* avec *pratique*, commutation exclue pour (32a) et (32b).

C'est sur le troisième type d'énoncés au conditionnel – illustré par (32c) – que je focaliserai mon attention dans cette partie de l'article, considérant qu'il s'agit là d'un procédé permettant de ne pas prendre en charge le PDV sous-jacent au présent.

Dans ce qui suit, je présente l'analyse de quelques « emplois particuliers » du présent, du futur simple, du futur antérieur, de l'imparfait et du conditionnel, en cherchant à déterminer si l'environnement de la forme verbale employée autorise – ou non – sa commutation avec une autre forme verbale. Dans l'affirmative, il s'agit – selon l'hypothèse annoncée *supra* – d'énoncés qui illustrent des « stratégies discursives », c'est-à-dire qui mettent en relation un PDV explicite avec un PDV sous-jacent.

Ainsi, par exemple, l'énoncé (33) au présent, interprété « par défaut », c'est-à-dire sans prise en compte d'éléments extérieurs à l'énoncé, représente une situation comme contemporaine du repère constitué par l'énonciation.

(33) La famille Gallagher, d'origine irlandaise, vit à Longsight, quartier déclassé de Manchester, tapissé de briques sang de bœuf.

Et il s'agit alors d'une manière « canonique » de parler de ce qui est le cas au moment où l'énoncé est produit ; rien ne conduit à considérer que le verbe au présent *vit* commute avec une autre conjugaison.

La même séquence au présent, lorsqu'elle est interprétée compte tenu de son environnement discursif constitué par l'extrait – authentique – (34), est considérée comme une « manière particulière » de parler du passé.

(34) Quand Liam naît en 1972, Noel a 5 ans. La famille Gallagher, d'origine irlandaise, vit à Longsight, quartier déclassé de Manchester, tapissé de briques sang de bœuf. Tommy, le père, travaille dans le bâtiment et met des branlées homériques aux deux aînés, Paul et Noel. Liam, trop petit pour faire un bon enfant martyr,

échappe aux coups, première fracture entre les deux futures rock stars. La mère, Peggy, décide de plier bagage avec les trois enfants. Ils déménagent en douce un vendredi, après minuit, pendant que le père picole sur la grand-rue. Ils s'installent à Burnage, banlieue lointaine et prolétaire, amas de cités ouvrières où il n'y a plus d'usine pour faire travailler les ouvriers.

Cet exemple illustre une stratégie discursive bien connue, qui consiste à raconter au présent des situations et des événements situés explicitement dans le passé : ici, le repérage temporel est constitué par « en 1972 », et conduit à avancer que toutes les occurrences du présent commutent ou bien avec l'imparfait, ou bien avec le passé composé³.

(35) Quand Liam naît [est né] en 1972, Noel a [avait] 5 ans. La famille Gallagher, d'origine irlandaise, vit [vivait] à Longsight, quartier déclassé de Manchester, tapissé de briques sang de bœuf. Tommy, le père, travaille [travaillait] dans le bâtiment et met [mettait] des branlées homériques aux deux aînés, Paul et Noel. Liam, trop petit pour faire un bon enfant martyr, échappe [échappait] aux coups, première fracture entre les deux futures rock stars. La mère, Peggy, décide [a décidé] de plier bagage avec les trois enfants. Ils déménagent [ont déménagé] en douce un vendredi, après minuit, pendant que le père picole [picolait] sur la grand-rue. Ils s'installent [se sont installés] à Burnage, banlieue lointaine et prolétaire, amas de cités ouvrières où il n'y a [avait] plus d'usine pour faire travailler les ouvriers.

Dans le cadre de l'approche adoptée ici, on considère que chaque PDV explicite au présent est ainsi mis en relation avec un PDV sous-jacent au passé composé ou à l'imparfait (et identique

³ Le passé composé semble plus naturel dans ce type de « bio-express » que le passé simple. Sur la différence entre les représentations au passé simple et les représentations au passé composé, cf. Haillet (2007, 67).

à la forme verbale près), l'effet recherché étant de créer l'illusion d'assister « en direct » à ce qui est raconté.

C'est un phénomène similaire qu'illustre la comparaison de (36) avec (37). L'exemple (36) au présent est interprété « par défaut » comme situant « ce dont on parle » dans la portion du temps qui coïncide avec le moment où l'énoncé est produit.

(36) Ils sont en vacances.

Dans (37), le repérage temporel est constitué par « la semaine prochaine » – et *sont* commute de ce fait avec *seront* : le PDV explicite au présent est ainsi mis en relation avec le PDV sous-jacent au futur simple.

(37) La semaine prochaine, ils sont en vacances.

La « stratégie » à l'œuvre ici est comparable à celle qui se manifeste dans (34) : le recours au présent – combiné avec un repère temporel explicite qui situe « ce dont on parle » dans l'avenir – vise à créer l'illusion que « ce dont on parle » est « déjà là » et non « encore à venir ».

L'extrait (38) illustre, quant à lui, l'emploi du futur simple qui constitue une manière particulière de mettre en scène des faits passés ; *ne sera pas atteint* commute ici avec le passé composé *n'a pas été atteint* – et *aura* commute avec le passé composé *a eu*.

(38) Et, pour couronner le tout, il reçoit une convocation pour rejoindre l'équipe Espoirs, qui doit disputer les éliminatoires sud-américaines pour les Jeux Olympiques 2000. Un objectif qui ne sera pas atteint, l'Argentine se faisant devancer par le Brésil et le Chili. Qu'à cela ne tienne, Javier Saviola aura sa revanche, un an plus tard, à l'occasion du Championnat du monde juniors, organisé justement par l'Argentine en 2001.

Ce type d'emploi du futur simple se combine couramment avec la représentation des situations et des événements passés au présent, comme dans (34) *supra*. La mise en relation de PDV explicites au futur simple avec des PDV sous-jacents au passé composé correspond ici à l'adoption d'une perspective temporelle particulière : « l'objectif » est « montré » à partir du repère, antérieur aux « éliminatoires », constitué par *reçoit* (présent qui crée l'illusion d'assister en direct à ce qui est raconté) et représenté comme « à venir » (puis comme non réalisé) ; il en va de même pour la « revanche », représentée comme espérée à partir du résultat des éliminatoires sud-américaines (espoir réalisé, quant à lui, en 2001).

Dans (39), le futur antérieur *aura consacré* commute, compte tenu de son environnement discursif, avec le passé composé *a consacré* et la stratégie à l'œuvre (cf. Haillet, 2007, 2019) est la même que dans l'exemple (26) *supra*.

(39) Selon le CSA, entre le 10 février et le 14 mars, BFMTV aura consacré pas moins de 43,23 % de son temps d'antenne au Front national et à ses soutiens, contre 21,30 % sur i>Télé. La preuve, selon certains socialistes, que la chaîne d'information en continu est bien une « Fox News à la française », comme l'avait fait remarquer le député Bruno Le Roux.

Le PDV explicite – au futur antérieur – est mis en relation avec le PDV sous-jacent au passé composé.

La dernière série d'exemples illustre le phénomène d'atténuation (cf. Haillet, 2004) : la stratégie qui s'y manifeste consiste à mettre en relation un PDV explicite avec le PDV sous-jacent au présent, ce dernier n'étant pas représenté comme pris en charge par le locuteur. Dans (40) et (41), le PDV explicite est au futur simple.

(40) Je me doute bien que les voix d'en haut font tout ce qu'elles peuvent et du mieux possible face à une situation inédite qu'il faut malgré tout tenter d'appriivoiser. Mais ici-bas, la seule chose que je

veux, c'est pour mes enfants, ma famille, faire le mieux. J'avouerais que là, comme ça, c'est un peu flou pour moi...

(41) Lorsque, dimanche 15 juillet, à l'heure de la messe, le prêtre remplaçant leur a annoncé la nouvelle, les paroissiens de Bollezeele (Nord) sont restés incrédules. « *J'ai une mauvaise nouvelle : votre curé est en détention provisoire. Je vous demanderai de ne pas commenter cette information* », a lancé l'ecclésiastique.

La forme *avouerais* commute avec *avoue* dans (40), et *demanderais* commute avec *demande* dans (41) ; l'effet produit est la représentation du PDV sous-jacent au présent comme n'étant pas pris en charge par le locuteur. Dans (42) et (43), c'est l'imparfait qui joue un rôle similaire.

(42) Bonjour à tous,

Nous tenions à vous avertir qu'en raison de problème internet nous ne pourrions pas prendre les CB aujourd'hui.

(43) J'avais une question à vous poser : êtes-vous pour ou contre le revenu universel ? Ce point ne fait pas consensus chez tous les libertariens, alors mon but est ici d'ouvrir un débat, pas de polémiquer.

L'environnement discursif de l'imparfait autorise le remplacement de *tenions* par *tenons* dans (42) et de *avais* par *ai* dans (43) ; le PDV explicite à l'imparfait est mis en relation avec le PDV sous-jacent au présent, représenté – là encore – comme n'étant pas pris en charge par le locuteur. Enfin, dans (44) et (45), c'est l'emploi du conditionnel qui se trouve interprété comme destiné à mettre à distance le PDV correspondant au présent :

(44) Dans cette sauvegarde de l'économie, le tourisme a une part prépondérante et je suis tout à la fois surpris, inquiet et consterné que Monsieur Ivaldi ne le sache pas. Je souhaiterais rappeler que la France est la première destination touristique mondiale.

(45) L'un des sites promotionnels de la marque Lay's, qui fabrique

et distribue des chips (entre autres), est assez intéressant. Ce site internet nous propose un univers que je serais tenté de qualifier d'ultramoderne, car il invite au voyage, à la découverte de l'autre, et à l'exploration d'un monde bien particulier, réenchanteur.

Ici, *souhaiterais* commute avec *souhaite* et *serais* commute avec *suis*, ce qui conduit à analyser (44) et (45) comme mettant en relation le PDV explicite au conditionnel avec le PDV sous-jacent au présent.

Le point commun aux exemples (40) à (45) est qu'ils ne représentent pas le PDV sous-jacent – au présent⁴ – comme assumé par le locuteur de l'énoncé, et que l'emploi d'une forme verbale autre que le présent a pour effet la production d'un énoncé moins « direct », moins « catégorique », moins « abrupte », moins « péremptoire ».

Reste à préciser quelle est la nature du PDV sous-jacent mobilisé par l'interprétation des « emplois particuliers » de telle ou telle forme verbale. Pour déterminer si une forme verbale commute – ou non – avec une autre, il est nécessaire de prendre en compte son environnement discursif. Par conséquent, le PDV sous-jacent que les exemples (26), (34) et (37) à (45) *supra* mettent en relation avec le PDV explicite est un PDV *implicité*, et non un PDV *impliqué* ; si ce PDV sous-jacent intervient dans l'attribution d'un sens « particulier » à l'énoncé analysé, c'est parce que la forme verbale utilisée se combine avec un environnement discursif qui autorise son remplacement par une autre forme verbale.

5. Pour conclure

La « linguistique des représentations discursives » constitue une approche – parmi d'autres – de la relation entre les propriétés

⁴ Je n'aborde pas ici, faute de place, la spécificité de la stratégie discursive qui se manifeste dans les énoncés au conditionnel tels que *La vue des 16/24 ans se dégraderait d'année en année : c'est en tout cas la conclusion d'une étude de l'Association nationale pour l'amélioration de la vue*. Cf. Haillet (2002 et 2007).

formelles des énoncés et leurs caractéristiques sémantiques. Issue des travaux sur la polyphonie linguistique, elle considère que les discours sont fondamentalement des manières de représenter « ce dont on parle » et s'appuie sur un raisonnement en termes de points de vue construits par l'énonciation.

Les propriétés formelles des énoncés sont déterminées grâce à un petit nombre de tests linguistiques, faciles à appliquer ; chacune des caractéristiques sémantiques des énoncés est, dans cette perspective, décrite comme corollaire d'une propriété formelle que les tests font apparaître.

Le recours à la notion de PDV sous-jacent à tel ou tel énoncé analysé s'inspire des textes fondateurs de Ducrot sur les différents types d'implicite ; un des objectifs de la « linguistique des représentations discursives » est de préciser comment il est possible de repérer et de paraphraser les PDV sous-jacents dont l'identification et l'utilisation permettent de proposer des explications – falsifiables – de divers phénomènes observés sur le plan de la relation entre *formes* et *sens*.

Références bibliographiques

ANSCOMBRE, J.-C. (1985) « Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession », *Revue internationale de philosophie*, 155, pp. 333-349.

ANSCOMBRE, J.-C. (1990) « Thème, espaces discursifs et représentation événementielle », in Anscombe, J.-C. et Zaccaria, G. (éds) *Fonctionnalisme et pragmatique*. Milan : Unicopli, pp. 43-150.

ANSCOMBRE, J.-C. (2004) « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain », in Donaire, M. L. (dir.) *Dynamiques concessives*, Madrid : Arrecife, pp. 41-74.

DONAIRE, M. L. (2001) *Subjuntivo y polifonía (español, francés)*. Madrid : Arrecife.

DONAIRE, M. L. (2004) *Dynamiques concessives*. Madrid : Arrecife.

DUROT, O. (1969) « Présupposés et sous-entendus », *Langue française*, 4, pp. 30-43.

DUCROT, O. (1972) *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.

DUCROT, O. (1980) « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation », in Ducrot, O. et al. *Les mots du discours*. Paris : Minuit, pp. 7-56.

DUCROT, O. (1984) *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.

GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (2007) *Le bon usage* (14^e édition). Bruxelles : De Boeck.

HAILLET, P. P. (2001 [1998]) « À propos de l'interrogation totale directe au conditionnel », in Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds) *Le conditionnel en français*. Metz : Université de Metz, pp. 295-330.

HAILLET, P. P. (2002) *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Ophrys.

HAILLET, P. P. (2004) « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée », *Langue française*, 142, pp. 7-16.

HAILLET, P. P. (2007) *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles : De Boeck.

HAILLET, P. P. (2012) « Construction du sens, représentations discursives et points de vue », *Cuadernos de Filología Francesa*, 23, pp. 151-167.

HAILLET, P. P. (2019) « De quelques propriétés formelles des énoncés au futur antérieur », *Langue française*, 201, pp. 47-59.

LEEMAN-BOUX, D. (1994) *Grammaire du verbe français : des formes au sens*. Paris : Nathan.

PRIETO, L. (1966) *Messages et signaux*. Paris : Presses Universitaires de France.

WILMET, M. (2003 [1997]) *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot.